

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Beillé, mardi 14 février 2017

En présence de **Dominique Le Mèner**,  
président du Conseil départemental,  
de **Marie-Thérèse Leroux**, vice-présidente  
et de **Véronique Rivron**, présidente de la  
Commission Attractivité

# Transvap : essais en lignes de la locomotive centenaire « Alice » tractant des wagons voyageurs

Après les premiers essais réussis de remise en route de la locomotive Alice 020T8 la semaine dernière, les bénévoles de la Transvap qui la remettent en état depuis des plusieurs années, tentent de la faire tracter des wagons voyageurs. Le Département propriétaire des installations de la Transvap et de cet exemplaire de locomotive centenaire classée Monument Historique (3 restantes dans le monde), a financé sa restauration pour la préservation et l'animation du patrimoine ferroviaire de la Sarthe.

### Les étapes d'une vie de loco centenaire !

**1917** – Sortie des usines BAGNALL de Stafford (ville située entre Birmingham et Manchester) de la locomotive à vapeur 0-4-0 N°2064 type Saddle Tank. Fabriquée à la base pour servir à l'effort de guerre, elle fut transférée directement aux usines Schneider du Creusot.

**1917- 1918** : participe à l'effort de guerre en France.

**1931** – Elle rentre au service de la sucrerie Lejesne de Bihucourt(Pas de Calais)

**1965** : rachat par un privé, M. Salmon (Abbeville) puis remise dans un atelier SNCF à Lens.

**1981** : Rachat par le Département de la Sarthe pour mise à disposition de la Transvap et du train touristique. La locomotive qui reçoit le n° 8 (dans l'ordre de numérotation du chemin de fer touristique Mamers – Saint calais) arrive « fatiguée » mais va permettre à la Transvap de pouvoir faire circuler des trains à vapeur en attendant la restauration complète de la 030T9 LA CHERONNE. Fin des années 80, l'APAVE déclare la chaudière inapte au service.

**1997**- Un incendie détruit l'atelier principal et les 2 locomotives à vapeur. La Chéronne 030T9 est restaurée en priorité car la moins abimée.

**2006**- Achat d'une nouvelle chaudière par le Département de la Sarthe pour ALICE 020T8 à la SECAT

**2007**- Les travaux de restauration de la 020T8 sont interrompus, la 030T9 doit subir de gros travaux avec notamment un changement de chaudière.

**2013**- Achat de 4 réservoirs d'air comprimés neuf (CD72 – Transvap) et fabrication des 4 roues neuves par l'usine DB MEININGEM (Allemagne), financées par le CD72 et la DRAC


**2014 – 2016** : reconstruction des roues (2013-2016) (essieux préservés)

**2015**- retour de la chaudière. Epreuve décennale 10/2015 (requalification de la chaudière par l'APAV).

**2016-2017** : réassemblage – tests mécaniques et mise en chauffe – remise en peinture

**4 juin 2017 : La locomotive Alice fêtera son centenaire !**

[www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

[lucie.desnos@sarthe.fr](mailto:lucie.desnos@sarthe.fr)  
 @LucieDesnos

Contact presse :

**Lucie Desnos** +33(0)6 85 41 09 48  
+33(0)2 43 54 72 99

Le Département de la Sarthe, propriétaire de la locomotive Alice, classée au titre des Monuments Historique, a engagé **près de 150 000 €** dans sa restauration avec une participation de la DRAC d'environ 38 000 € et de la Transvap de 6000 €.

### **Le Département propriétaire des lignes, gares, dépôts et engins roulants**

Pour préserver le patrimoine culturel et industriel de la Sarthe et souligner la contribution active de bénévoles à sa promotion touristique, le Département de la Sarthe est propriétaire depuis 1978 des infrastructures ferroviaires de la Transvap soit :

- **plus de 17 kms de voies ferrées**, héritées d'une ancienne ligne voyageurs et marchandises, exploitées depuis 1979 à des fins exclusivement touristiques comprenant **4 passages à niveaux automatisés**, mis en conformité en novembre 2011.
- **du dépôt de Beillé** : Gare construite en 2001, « atelier »(1997) et hangar « annexe traction »
- **de la gare de Tuffé** (rénovée en 2016 avec un logement - 438 000 € HT)
- **de la gare de Bonnétable** (rénovée en 2010 avec un logement - 357 000 €)
- **de la plaque tournante** sur pivot métallique réalisée en 2012 (286 500 €).

Depuis 5 ans le Département a investi près **d'1,2 M€ pour la rénovation des bâtiments et des installations annexes** (rénovation complètes des gares -bâtiment, logements, préaux- et passages à niveau, création de la plaque tournante et mise en accessibilité de la gare de Beillé-Connerré)

Rappelons que le Département participe également au fonctionnement de l'association chaque année à plus de 30 000 €.

### **Historique du train touristique sur l'ancienne « Ligne des Ducs » : Mamers - Saint Calais**

La voie ferrée actuelle reliant la gare de Connerré-Beillé à celle de Bonnétable a pour histoire celle de la ligne Mamers - Saint Calais encore **appelée « Ligne des Ducs », inaugurée en 1872 et longue de 77 km.** Jusqu'à la première guerre mondiale, un service marchandise et voyageur est assuré puis les trains à vapeur vont être progressivement remplacés par des autorails assurant encore le transport de près de 200 000 personnes à la fin des années 40. **Cette ligne est exploitée jusqu'en 1965** pour le transport de voyageurs et 1977 pour le trafic de marchandises.

La ligne disposait à l'époque d'une jonction avec les chemins de fer de l'État en gare de Connerré - Beillé et avec les Tramways de la Sarthe en gares de Mamers et de Saint-Calais.

La portion de voie longue de 6 kms, comprise entre le dépôt de Beillé-Connerré et le plan d'eau de Tuffé, est exploitée à partir de **l'été 1979 par l'association TRANSVAP à des fins touristiques.**

Cette ligne touristique s'étend en 1980 jusqu'à Prévelles (+5 kms) puis en 1982 jusqu'à la gare terminus de Bonnétable (+6 kms).